sous quelque autre tître, ou prétexte que ce puisse être; de sorte qu'aucune Province, Ville, Place, Forteresse, ni Territoire desdits Pays-Bas, ne pourra jamais être soumis à aucun autre Prince, qu'aux seuls Successeurs desdits Etats de la Maison d'Autriche, à la réserve de ce qui a été cédé au Roi de Prusse, & de ce qui sera cédé par le présent Traité auxdits Seigneurs Etats-Généraux.

La simple lecture de ces deux articles suffit pour corroborer tout ce que je viens de mettre sous les yeux de
V. H. P.; & quelque prétexte que les Cours de Vienne
& de Versailles puissent imaginer pour cacher l'infraetion de ces Traités, ils ne resteront pas moins clairs,
tant que les deux Cours ne sont pas en état de prouver,
que les Villes d'Ostende & de Nieuport ne sont point
actuellement au pouvoir de la France. Si leurs desseins
sont justes & fondés sur leurs engagemens, elles ne seront sans doute pas la moindre difficulté de tranquillifer V. H. P. la-dessus, en s'expliquant ouvertement envers un Voisin tranquille & pacifique, & en domant
des preuves non équivoques de leur intention de remplir les engagemens de ces deux Traités par rapport aux
Pays-Bas.

Le Roi a tant de confiance dans les lumières, la prudence & l'amitié de l'. H. P., que Sa Mai, ne doute point qu'Elles ne prement les mesures les plus essicaces pour éclaireir une affaire aussi importante, & qu'elles ne veillent, de concert avec le Roi, au sort d'un Pays dont la struction & l'indépendance ont été regardés, depuis plus d'un siècle, comme un des principaux soutens de nôtre liberté & de notre Commerce. Fait à le la contre commerce.

La Have le 28. Novembre 1757.

Les Etats-Généraux n'ont pas cru devoir répondre

jusqu'à présent à ce Mémoire.

II. Nous avons inséré dans notre Journal du mois de Décembre dernier, page 514. une Déclaration du Roi de Suede, pour exposer à l'Empire Germanique les motifs qu'avoient la Couronne de Suede de faire entrer ses troupes dans la Pomeranie Prussienne. Cette Déclaration n'est pas demeurée sans réponse du côté de la Prusse. Le Ministre Prussien a addressé de Magdebourg à ous les Ministres de Sa Majesté